

	<p>SECTION</p> <p>DEL</p> <p>INDRE ET LOIRE</p>	<p>SECTION F.O.-DGFIP 37 DDFIP INDRE ET LOIRE 94 Boulevard Béranger 37 032 TOURS CEDEX 1 Tel. : 02 47 21 74 58 ou 74 26</p> <p>Adresse mèl : fo.ddfip37@dgfip.finances.gouv.fr Site de la section : http://www.fo-dgfip-sd.fr/037/</p>
---	---	---

Compte rendu du CHS-CT du 03 décembre 2020
(en audio-conférence)

Organisations syndicales présentes : CGT - Solidaires Finances Publiques - CFDT Finances Publiques et FO DGFIP

La réunion est présidée par M. POURQUIER, en présence de Mrs ROUSSEAU, MARAL et BOCQUILLON (ISST), de Mmes BIZOUARNE (médecin de prévention), BOUTIER et LEMOINE (assistante de prévention) et de M. METAY (secrétaire du CHS-CT).

Ordre du jour :

- 1/ Approbation des procès verbaux des séances plénières du 16 juillet 2020 et du 24 septembre 2020
- 2/ Actualités du Médecin de prévention, présentation du rapport annuel d'activités (2019)
- 3/ Actualités de l'ISST
- 4/ Point de situation sur les dotations en équipements sanitaires de protection
- 5/ Examen et suivi des signalements RPS et des fiches du registre dé matérialisé CHSCT
- 6/ Crédits alloués et actions inscrites au budget CHS-CT 2020
- 7/ Questions diverses

Ordre du jour :

- 1/ Approbation des procès verbaux des séances plénières du 16 juillet 2020 et du 24 septembre 2020

vote : Pour à l'unanimité

2/ Actualités du Médecin de prévention, présentation du rapport annuel d'activités (2019)

Mme BIZOUARNE a présenté son rapport qui récapitule ses actions médicales et qui met en lumière d'importantes critiques concernant l'action de notre Direction locale. Ce second point a donné lieu à des échanges, qu'on peut qualifier de vifs avec Mrs POURQUIER et ROUSSEAU.

En introduction, elle nous informe disposer d'un nouveau logiciel de suivi fourni par le MEF qu'elle enrichit suite aux visites médicales. Il présente, en effet, quelques faiblesses causées notamment, par l'absence de synchronisation fiable avec le fichier RH puisque celui-ci n'est pas actualisé (exemple du tableau de suivi des SMPP) . Le rythme des visites de Mme BIZOUARNE compense progressivement la période d'absence d'un médecin de prévention dans notre département suite au départ de M. BARTHELEMY (presque 2 années de vacance).

101 visites médicales effectuées en 2019 dont 14 sont occasionnelles et spontanées et 77 occasionnelles et demandées par les agents. Ces visites représentent 30 % de l'activité du médecin.

19 visites médicales portent sur une pré-reprise ou une reprise d'activité. Dans ce cadre spécifique, Mme BIZOUARNE souligne que « *les circonstances de visites médicales obligatoires référencées dans les textes ne sont absolument pas suivies* ».

Tout le monde s'accorde sur l'importance de pouvoir harmoniser les process des différents intervenants (agent, médecin traitant, médecin du travail et Administration) pour un retour des collègues dans les services le meilleur possible. Reste donc à élaborer un protocole et peut-être (proposition du médecin) de réserver des créneaux « prioritaires » pour que ces situations soient traitées en temps utile.

Mme BIZOUARNE déplore de plus, ne pas être consultée par l'Administration dans le cadre des aménagements de temps partiel thérapeutique.

Les visites effectuées (36%) engendrent un aménagement de poste (aménagement matériel) que l'on retrouve dans les thématiques TMS-contractions posturales (sièges-souris spécifique, roller mouse et repose pieds, pour l'essentiel).

Le contenu des visites porte essentiellement sur des tests visuels et des audiogrammes et permettent d'orienter les agents vers des spécialistes ; ainsi 22 personnes ont été orientées vers un ophtalmologue, 13 vers un rhumatologue, ce sont au total 123 orientations qui ont été préconisées.

S'ajoutent à ces orientations, de simples conseils dont 90 personnes ont été bénéficiaires portant sur la correction visuelle, le domaine nutritionnel, le travail sur écran....

Mme BIZOUARNE déplore également ne pas être systématiquement consultée sur les actions qui impactent le milieu du travail : organisation, hygiène, protections individuelles et collectives, conditions matérielles (ambiance physique : bruit-éclairage...).

Mme BIZOUARNE conclut son rapport en affirmant que les projets de restructuration étaient très anxiogènes pour l'ensemble des agents et de leurs familles, et ont influencé l'ambiance des collectifs de travail en favorisant le « chacun pour soi ». Monsieur ROUSSEAU a estimé que la conclusion était trop généraliste et exagérée.

Nous sommes intervenus pour souligner que ce rapport 2019 critiquait fortement des « manques » de notre Direction locale et l'absence suffisante de moyens par rapport aux obligations du code du travail, notamment pour le respect des visites quinquennales et que nous craignons que le rapport portant sur l'exercice 2020 ne soit plus terrible encore, puisque la crise sanitaire, ajoutée à l'actualité du NRP ne devrait pas être source d'apaisement pour les agents, loin s'en faut !

3/ Actualités de l'ISST

M. BOCQUILLON nous informe être en télétravail 5 jours/5 et qu'il ne peut visiter les services, mais reste disponible pour travailler sur les plans qui peuvent lui être envoyés par courriel et toutes situations particulières qui lui seraient soumises. Si une visite de site devait impérativement être effectuée, un autre ISST serait désigné pour se déplacer afin d'établir le rapport demandé.

4/ Point de situation sur les dotations en équipements sanitaires de protection

La Direction nous informe que 34 % des agents sont en télétravail et que le taux d'utilisation du matériel disponible s'élève à 96 %.

Aujourd'hui, il n'y a pas d'obligation de télétravailler 5 jours sur 5. Chaque situation est analysée par le chef de service et la Direction en fonction de la volonté et de la situation de l'agent.

Les collègues qui télétravaillent au moins 3 jours/semaine peuvent soumettre une demande à la Direction pour bénéficier d'un second écran.

Un groupe de travail dont les membres seront issus du CHS-CT, sera installé en janvier afin d'établir un cadrage du télétravail en mode pérenne (après la sortie de crise sanitaire), quant aux dotations matérielles (deuxième écran, chaise ergonomique, management, accompagnement,...).

Les agents ont par ailleurs reçu la semaine dernière une nouvelle dotation de masques.

5/ Examen et suivi des signalements RPS et des fiches du registre dématérialisé CHS-CT

Suite à l'incident survenu au PRS, la collègue choquée est revenue à son poste de travail.

Le collègue à l'origine de l'altercation est lui en arrêt jusqu'à la fin du mois de

décembre et sera présenté au comité médical.

La Direction a pris l'engagement que cette personne ne reviendra pas au PRS.

Les réponses aux demandes exprimées sur le registre dématérialisé CHS-CT (page d'accueil Ulysse 37) sont en ligne.

6/ Crédits alloués et actions inscrites au budget CHSCT 2020

Le budget a été consommé presque entièrement puisque les crédits non dépensés s'élèvent à 137 €.

M. METAY précise que des formations financées sur le budget 2020, seront dispensées en 2021 du fait de la crise sanitaire.

7/ Questions diverses

1 nouveau cas COVID (le 16ème à la DDFIP 37 depuis le début de la crise) sur le site VAILLANT depuis hier soir a fait l'objet d'un mèl de la Direction.

La personne n'aurait été en contact qu'avec un(e) seul(e) collègue dans le cadre de son activité professionnelle. Les mesures maintenant habituelles ont été prises ou sont en cours.

Nos collègues des 5ème et 6ème étage du site Champ GIRAULT subissent les nuisances, notamment sonores, causées par l'intervention des entreprises dans le cadre des restructurations matérielles liées au NRP.

Malgré ces interventions extérieures, ceux-ci demeurent en effet en activité. Ils ont, de plus, dû se substituer au service logistique pour déplacer les éléments mobiliers (bureaux et armoires) afin que les sociétés puissent réaliser leurs travaux.

Des critiques pointent du doigt la coordination des travaux et, de fait, le non remplacement du gestionnaire de site. La Direction met en avant le rôle de l'équipe BIL et du gardien-concierge pour pallier cet emploi non pourvu.

Le calendrier « actualité NRP » publié sur Ulysse manque de précisions sur les différents sites ; la Direction nous informe qu'il sera complété quand les dates, aujourd'hui approximatives, seront plus précises.

Le calendrier des formations professionnelles destinées aux collègues concernés par le NRP (changement de métier) est contesté car prévu en décembre. Un report en début janvier a fait l'objet d'un refus de la Direction qui devrait refaire un point sur le sujet.

Prochain CHSCT envisagé deuxième semaine de janvier 2021.

Groupe de travail CHSCT concernant le télétravail envisagé en janvier 2021.

Vos représentants FO DGFIP 37 : Christophe-André MEUNIER et Philippe BREGEGERE